

Compte-rendu intersyndical
Section 10 du Comité National de la recherche scientifique
Session de printemps, 15-19 mai 2017

Liste des élus syndiqués de la section 10

Patrick Carré Elu C SNPTES	LRGP (UMR 7274) ENSIC 1 rue Grandville, BP20451 54001 Nancy	Tél : 03 83 17 53 22 Mél : patrick.carre@univ-lorraine.fr
Stéphanie De Persis Elu B2 SGEN-CFDT	ICARE (UPR 3021) Université d'Orléans 1C avenue de la recherche 45071 Orléans	Tél : 02 38 25 54 88 Mél : stephanie.de_persis@cnrs-orleans.fr
Hervé Doreau Elu C SNTRS	ENSMA Institut P' D2 1 avenue Clément Ader, BP 40109 86961 Futuroscope Chasseneuil du Poitou	Tél : 05 49 49 82 75 Mél : herve.doreau@ensma.fr
Khaled Hassouni Elu A2 SGEN-CFDT	LSPM (UPR 3407) Université Paris 13 Bâtiment L1 & L2 93430 Villetaneuse	Tél : 01 49 40 34 11 Mél : khaled.hassouni@lspm.cnrs.fr
Nolwenn Le Pierres Elu B2 SNESUP-FSU	LOCIE (UMR 5271) Université Savoie Mont Blanc Savoie Technolac Campus scientifique 73376 Le Bourget du Lac	Tél : 04 79 75 88 58 Mél : Nolwenn.Le-Pierres@univ-smb.fr
Karine Loubière Elu B1 SNTRS	LGC (UMR 5503) 4 allée Emile Monso, BP 84234 31432 Toulouse cedex 4	Tél : 05 34 32 36 19 Mél : karine.loubiere@ensiacet.fr
Jacques Magnaudet Elu A1 SNCS	IMFT (UMR 5502) 1 allée du professeur Camille Soula 31400 Toulouse	Tél : 05 34 32 28 07 Mél : jacques.magnaudet@imft.fr
Françoise Massines Elu A1 SNCS	PROMES (UPR 8521) Rambla de la thermodynamique 66100 Perpignan	Tél : 04 68 68 27 03 Mél : francoise.massines@promes.cnrs.fr
Aurore Naso Elu B1 SNCS	LMFA (UMR 5509) Ecole Centrale de Lyon 36 avenue Guy de Collongue 69134 Ecully cedex	Tél : 04 72 18 61 95 Mél : aurore.naso@ec-lyon.fr
Ouamar Rahli Elu C SGEN-CFDT	IUSTI (UMR 7343) Polytech' Marseille-DME 13453 Marseille cedex 13	Tél : 04 91 10 68 86 Mél : ouamar.rahli@univ-amu.fr
Konstantinos Termentzidis Elu B1 SNCS	LEMTA (UMR 7563) 2 avenue de la Forêt de Haye, BP 60 54518 Vandoeuvre les Nancy	Tél : 03 83 59 57 57 Mél : konstantinos.termentzidis@univ-lorraine.fr

Les 21 membres de la section étaient présents lors de cette session de printemps, qui a duré 5 jours. En début de mandature (automne 2016), il avait été décidé que tout membre de la section sortirait de la salle lors des évaluations de l'activité des chercheurs de son laboratoire ou lors de l'examen d'une demande portée par un chercheur de son laboratoire ou dans laquelle son laboratoire ou son équipe (cas des Groupements ou Fédérations de Recherche) est impliqué. Durant cette session de printemps, la règle a été étendue, en raison des politiques de site actuellement menées: tout membre de la section sort dorénavant de la salle lors des évaluations des laboratoires ayant une proximité géographique avec le sien ou lors de l'évaluation de chercheurs de ces mêmes laboratoires.

Marie-Yvonne Perrin (DAS INSIS) et Hniya El Khchai (chargée d'études en administration scientifique à l'INSIS) ont assisté à une grande partie de la session.

Cette session de printemps a été particulièrement dense, en raison du grand nombre de laboratoires évalués lors de la vague C et rattachés à la Section 10, et de la complexité de certains dossiers.

I. Vie de la section

Comme durant les 2 dernières années de la mandature précédente, la section a reçu les directeurs des laboratoires évalués lors de la vague C rattachés à la section 10, qui seront en fonction au 1^{er} janvier 2018. L'objectif de ces entretiens (de 45 min à 1h) est double:

- discuter avec eux du projet qu'ils vont porter, tant sur le plan des positionnements stratégiques et thématiques que sur celui des ressources humaines et de l'organisation du laboratoire,
- recevoir de leur part des éclairages sur le fonctionnement et le positionnement qui vont être mis en place dans leurs unités, en particulier dans le paysage complexe de la recherche d'aujourd'hui.

La section a ainsi reçu:

- Pascal Boulet (et dir. adj.: Sophie Didierjean)	LEMTA	UMR 7563
- Philippe Delaporte	LP3	UMR 7341
- Laurent Falk	LRGP	UMR 7274
- Stéphane Le Dizès	IRPHE	UMR 7342
- Cécile Legallais	BMBI	UMR 7338
- Olivier Pouliquen	IUSTI	UMR 7343
- Paul-Antoine Santoni	SPE	UMR 6134
- Philippe Stee	Lagrange	UMR 7293
- Anne-Lise Thomann	GREMI	UMR 7344
- Philippe Thomas (et dir. adj.: Fabrice Rossignol)	SPCTS	UMR 7315

La section a également reçu Jean-Philippe Laval et Bruno Mialon, afin qu'ils lui présentent le projet de création d'une Formation de Recherche en Evolution (FRE) intitulée « LMFL Kampé de Fériet » issue du Laboratoire de Mécanique de Lille (LML, équipe ER2) et du centre ONERA de Lille (équipe ELV).

II. Rencontre avec Jean-François Tassin, DAS INC pour les sections 11 et 15 (15 mai 2017)

Jean-François Tassin (DAS section 15, INC) a donné à la section quelques éléments de contexte afin de lui permettre de donner un avis sur le projet de changement de statut (UMRisation) de l'ICMCB (Institut de Chimie de la Matière Condensée de Bordeaux, UPR 9048).

III. Intervention de Jean-Yves Marzin (directeur de l'INSIS) et de Marie-Yvonne Perrin (DAS) (15 mai 2017)

Bilan sur les jurys d'admissibilité des concours chercheurs 2017:

Jean-Yves Marzin rappelle la volonté du CNRS de diminuer l'âge moyen de recrutement des CR. Il souligne que lors de la campagne de recrutement 2018, la section devra mener une réflexion sur le problème de l'équilibre entre chercheurs jeunes et plus expérimentés, dans le cadre de la création d'une classe normale et d'une hors-classe des chargés de recherche.

Il insiste sur l'importance des recrutements féminins, et rappelle également qu'une certaine proportion de collègues féminines s'auto-censurent pour les demandes de promotions.

Bilan sur la campagne ingénieurs et techniciens 2017:

Jean-Yves Marzin indique que 21 postes NOEMI (Nouveaux Emplois Offerts à la Mobilité Interne) ont été ouverts pour l'INSIS en 2017, pour 18 départs à la retraite. De nombreux postes NOEMI concernant la section 10 n'ont pas pu être pourvus; une partie de ceux-ci sera reversée au concours externe. Pour J.-Y. Marzin, maintenir le ratio IT/chercheurs de l'INSIS est une priorité, bien que cette tâche soit difficile.

Il parle également des FSEP (Fonctions Susceptibles d'Etre Pourvues), dispositif récemment mis en place au CNRS pour faciliter les mobilités des agents IT. 10 FSEP ont été effectuées à l'INSIS en 2017.

Journée des CR1 à 7 ou 8 ans d'ancienneté:

Jean-Yves Marzin souhaite que l'INSIS continue à organiser ces journées, dont le but est de faire réfléchir les CR1 à 7 ou 8 ans d'ancienneté à la prise de responsabilité, aux actions collectives, à la mobilité, au partenariat international, etc.

Demandes de PEDR:

Jean-Yves Marzin encourage la section à accepter d'évaluer les demandes de PEDR lors de la campagne 2017, en raison de sa connaissance des dossiers des chercheurs. Pour cette campagne, aucune des trois sections de l'INSIS n'a souhaité le faire. L'institut constituera donc des comités ad hoc. Seules 25 PEDR d'un montant de 3500 euros/an seront attribuées lors de cette campagne au niveau de l'INSIS, un nombre assez faible expliqué par l'attribution automatique de la PEDR aux nouveaux entrants qui en font la demande.

Affichage de mobilités de chercheurs:

Jean-Yves Marzin indique que l'INSIS va dorénavant afficher chaque année une dizaine de mobilités de chercheurs qu'il juge prioritaires afin de soutenir certaines activités. Ces mobilités seront visibles sur le site web de l'institut et envoyées à l'ensemble des chercheurs. Trois ont été annoncées:

- LP3: interaction laser-matière à l'échelle femto
- LGP2: production de matériaux à partir de biomasse
- LEMTA: modélisation des phénomènes réactifs en milieux poreux dans les piles à combustible

Appels à projets en cours:

Jean-Yves Marzin indique que quatre appels à projets de type PEPS (Projets Exploratoires Premier Soutien) ont été lancés par l'INSIS cette année. L'objectif est de susciter le démarrage de nouveaux projets, appelés à être poursuivis après la fin de leur financement par le PEPS.

Deux appels à projets PEPS visent en particulier à favoriser les recherches:

- dans le domaine des sciences de l'ingénierie au service de l'innovation frugale
- dans le domaine des sciences de l'ingénierie pour la santé, pour accompagner des projets translationnels.

Jean-Yves Marzin mentionne également un **appel à projets CNRS / DGA** axé sur les technologies clés pour la réalisation ou la réparation de pièces structurales par fabrication additive (20 projets déposés).

Un appel à Projets Exploratoires (PE) est ouvert à l'ensemble des unités de recherche associées au CNRS, visant à soutenir 2 grands types de projets dans le **domaine de l'énergie**:

- 1) des projets sur une thématique libre (dits blancs) répondant au moins à l'un des deux critères suivants (60 projets déposés):
 - projet porté par un jeune chercheur (CR CNRS ou MCF) recruté au cours de la période 2013-2016, impliqué à plus de 40% de son temps sur le sujet, en vue de l'élaboration d'un projet ANR jeune chercheur ou d'une ERC Starting Grant
 - exploration d'un concept totalement inédit, peu ou pas décrit dans la littérature (rares publications) et n'ayant fait l'objet d'aucun brevet.
- 2) des projets exploratoires portant sur le développement de concepts en rupture dans le domaine de l'*efficacité énergétique* dans les procédés industriels. Cet appel bénéficie d'un soutien financier de TOTAL, qui participe à la sélection des projets (20 projets déposés).

Le CNRS a également lancé en 2017 l'appel à projets **CNRS-Momentum** (<http://www.cnrs.fr/fr/une/actus/2017/momentum.html#12>), visant à apporter un soutien financier à de jeunes chercheurs éventuellement non-permanents.

Evolution d'unités:

Jean-Yves Marzin mentionne que deux GDR vont être arrêtés:

- Ruissellement et films cisailés: aucune demande de renouvellement n'a été déposée
- Approches multiphysiques pour les systèmes colloïdaux concentrés: une demande a été formulée, avec une composante chimie plus importante

Jean-Yves Marzin a ensuite répondu aux questions de la section:

– *Section: Pouvez-vous nous donner des précisions sur la création des grades de CR classe normale (CR-CN) et CR hors-classe (CR-HC) ?*

J.-Y. Marzin: Le décret a été publié, mais n'est pas encore consolidé. L'année prochaine, des demandes de promotion dans le grade CR-HC pourront être effectuées lors de deux sessions (l'une rétroactive pour 2017, l'autre effective au 1^{er} janvier 2018). Le contingentement de ce grade n'est pas fixé par les textes, la calibration en termes de proportion est actuellement étudiée par le service des ressources humaines du CNRS. Il faudra veiller à ne pas saturer le grade en 2018.

– *Section: Quel sera le devenir des lauréats de l'appel à projets CNRS-Momentum qui n'ont pas de poste permanent ?*

J.-Y. Marzin répond que les trois quarts des lauréats d'ERC Starting Grant non titulaires sont recrutés en tant que chercheurs titulaires, par le CNRS ou par les autres organismes de recherche français, dans les trois années suivant le début du financement.

– *Section: Quelle est la position de l'institut sur le projet d'I-SITE (Initiatives-Science-Innovation-Territoires-Economie) de Nantes ?*

J.-Y. Marzin répond que le CNRS n'en est pas membre. Il rappelle qu'Alain Fuchs avait recommandé un regroupement entre Rennes, Brest et Nantes, ce qui était selon lui la seule manière de parvenir à une réelle cohérence territoriale, et que les trois sites ont finalement effectué des demandes séparées d'I-SITE.

IV. Dossiers évalués à la demande du Secrétariat Général du Comité National

Pour plus de détails, nous vous invitons à vous reporter au bilan partiel envoyé le 19 mai 2017. 172 demandes ont été traitées, 37 demandes « Unités » et 135 demandes « Chercheurs ».

Unités:

- Avis de pertinence sur un renouvellement d'association au CNRS :
22 dossiers à évaluer, 22 « avis favorable »
- Changement de direction d'unité :
3 dossiers à évaluer, 3 « avis très favorables »
- Création de GDR :
5 dossiers à évaluer, 5 « avis favorable »
- Expertise (projet ou suivi ou intégration équipe ou restructuration):
5 dossiers à évaluer, 4 « avis favorable », 1 « pas d'avis »
- Renouvellement de GDR :
2 dossiers à évaluer, 1 « pas d'avis », 1 « avis favorable »

Chercheurs:

- Changement d'affectation :
4 dossiers à évaluer, 4 « avis favorable »
- Eméritat (1^{ère} demande) :
3 dossiers à évaluer, 3 « avis favorable »
- Eméritat (renouvellement) :
4 dossiers à évaluer, 4 « avis favorable »
- Evaluation (mi-vague ou vague) suite à demande de réexamen :
1 dossier à évaluer, 1 « avis différé »
- Evaluation permanente par une 2^{ème} section ou CID :
1 dossier à évaluer, 1 « avis favorable »
- Suivi post-évaluation :
1 dossier à évaluer
- Evaluation à vague de chercheurs :
114 dossiers à évaluer, 113 « avis favorable », 1 « pas d'avis »
- Reconstitution de carrière :
6 dossiers à évaluer, 6 « avis favorable »
- Titularisation (fin de stage) :
1 dossier à évaluer, 1 « avis favorable »